

**INTERVENTION DE SOUHAYR BELHASSEN,
PRESIDENTE DE LA FIDH**

REMISE DU PRIX NORD-SURD

Lisbonne, mardi 27 mars 2012

Monsieur le Président de la République du Portugal,
Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,
Madame la Présidente de l'Assemblée de la République Portugaise,
Madame la Présidente du Comité Exécutif du Centre Nord Sud,
Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi que de recevoir le Prix Nord-Sud et je remercie le Conseil de l'Europe du Centre Nord-Sud pour cette généreuse distinction.

Je souhaiterais témoigner à cette tribune de ce qu'est, aujourd'hui, être une femme arabe militante impliquée dans le combat pour la défense des droits humains, en tant que Tunisienne et en tant que Présidente de la FIDH, que j'ai l'honneur de présider.

C'est tout d'abord une chance et un bonheur que d'être au cœur des changements exceptionnels intervenus dans le monde arabe et qui ont vu notre combat pour les droits humains aboutir à la chute des dictateurs et à la mise à nu des régimes absolutistes.

Plus de Ben Ali, plus de Moubarak, plus de Khadafi et demain plus de Bachar Al Assad.

Il est évident que les révolutions en marche bousculent les certitudes formatées. Le déferlement des revendications démocratiques invite à revisiter le paradigme de « l'exception arabe » digue dressée devant les vagues démocratiques qui ont déferlé sur d'autres continents après la chute du mur de Berlin et qui n'ont pu atteindre les rivages du monde arabe.

Il faut cependant dire que la Tunisie offre une expérience unique, premièrement, d'une révolution purement populaire, deuxièmement réalisée sans le concours de la Communauté Internationale et enfin qui a abouti à la disparition complète du régime.

La Tunisie est donc un véritable laboratoire qui contribuera à changer le siècle. J'ajouterai que le cas tunisien a fourni trois exemples pionniers :

- C'est là que la révolte a commencé et s'est propagée dans toute la région
- La Tunisie a été le premier pays à arriver à la phase post révolutionnaire ayant réussi avec succès à organiser des élections démocratiques
- C'est la première fois qu'un parti islamiste arrive au pouvoir démocratiquement

La Tunisie est donc rentrée dans une phase dite transitoire qui, quoi que périlleuse et fragile, est une phase fondatrice. Comment se débarrasser de l'ancien ordre despotique et construire l'avenir démocratique du pays ? Comment concilier légitimité populaire et légalité constitutionnelle ?

C'est dans un contexte marqué par l'incertitude et la peur du repli révolutionnaire que la question constitutionnelle émerge à la surface et accède au rang de revendication populaire.

Dès lors, des institutions d'un genre nouveau accompagnent le processus et nécessitent recompositions et bricolages : l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique va, de février à octobre 2011, faire office de chambre consultative et de commission de préparation des lois. Elle élabore, entre autre, le code électoral et crée les Commissions nationales d'investigation ainsi que l'Instance Supérieure Indépendante Électorale.

Parmi les principaux textes qui engagent l'avenir du pays, le code électoral, retient le principe de la parité de candidatures hommes/femmes sur des listes alternées et en sanctionne le défaut au moyen de l'irrecevabilité.

Grande première, largement attendue, la parité est saluée par les mouvements autonomes des femmes, les sociétés civiles et les mouvements démocratiques de part le monde.

Ce scrutin du 23 octobre fut exemplaire. Pour la première fois, des millions de tunisiens ont, en toute liberté, accompli leur devoir de citoyen sans incident, ni violence et ont pu bénéficier d'une très grande liberté d'expression. Sur 217 constituants élus, 90 appartiennent au parti islamiste Ennahda, soit 41.47%. Ils constituent avec les élus du Congrès pour la République, parti de centre gauche de Moncef Marzouki (désigné Président de la République) et Ettakotol (parti social démocrate) de Mustapha Ben Jafar, lui, élu par ses pairs Président de l'Assemblée Nationale constituante, une alliance majoritaire de 141 sièges sur 217. Les membres de cette troika constitueront, quelques semaines plus tard, le gouvernement de Hammadi Jebali, leader du parti Ennahda.

Il revient à ces forces politiques comme à celles, beaucoup plus éclatées de l'opposition, de mener à bien la feuille de route pour laquelle elles ont été élues : poser les fondements de la IIème République, et organiser à l'horizon d'une année à une année demi des élections législatives et présidentielles.

On ne peut que se réjouir de voir enfin arriver « à la normalité politique » des militants et opposants de Ben Ali, comme Moncef Marzouki, mon ex Président à la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme. C'est une revanche sur l'histoire. Qui l'aurait dit ? Qui l'aurait imaginé ? Aucun d'entre nous. Et pourtant c'est arrivé. Sur 49 femmes élues, 40 portent le hijab. Est-ce le résultat du combat des femmes ? Oui, aussi. Mais la réponse n'est pas simple et demande une analyse plus approfondie. Il faut se rendre à l'évidence, cette présence massive, c'est aussi celle de l'opposition conservatrice prônant l'islamisme et qui a remporté les élections.

Je tiens à dire cependant que cette nouvelle réalité portée par des élections démocratiques, appelée de nos vœux, nous l'assumons. Nous avons cependant 3 défis à relever : le test démocratique en créant des institutions fortes et pluralistes, en maintenant les bases laïques du pays et en préservant ses acquis. D'où la référence par des leaders d'Ennahda à l'exemple turc du parti AKP. Le risque c'est de voir le pays retomber dans l'autoritarisme, ceux qui ont déjà vécu les sociétés en transition et ce que certains royaumes du Golfe verraient d'un bon œil. L'exemple turque peut aussi être utile au plan économique. Le miracle tunisien s'est révélé être un mirage et le chiffre du chômage se rapproche du million sur une population qui en compte une dizaine. Le redressement s'avère d'autant plus difficile que les partenaires traditionnels du pays traversent eux mêmes une crises économiques graves.

Enfin, 3ème défis, la jeunesse, acteur majeur de la révolution, restée en marge de la vie politique. Elle devrait faire l'objet d'échange concernant de dialogue interculturel, la sensibilisation aux droits humains et la citoyenneté démocratique. Ces 3 défis s'inscrivent dans un contexte général d'un

monde en crise et, comme vous le savez, et selon la formule de Gramsci « il y a crise lorsque le monde ancien ne veut pas mourir et que le monde nouveau ne peut pas naître ».

En fait, ce qui ne cesse de nous inquiéter, ce qui constitue une crainte persistante et intense concerne notre devenir immédiat : la préservation d'un mode de vie qui a fait de la Tunisie un pays bien singulier, ni d'Orient, ni d'Occident mais plus exactement appartenant à l'une comme à l'autre.

Le processus de modernisation entamé dès le XIX^e siècle et renforcé à l'indépendance de la Tunisie par Bourguiba a introduit des changements sociétaux importants. La modernisation réalisée grâce, entre autres, au statut le plus avancé pour les femmes dans le monde arabe, puisqu'il abolit la polygamie et la répudiation, autorise l'avortement à partir du 3^e enfant et la vente libre des moyens contraceptifs, le développement d'institutions séculaires et modernes dans la justice et l'enseignement, ont abouti à l'installation de classes moyennes éduquées et d'élites de qualité qui ont créé, entre autres, la première constitution dès 1830, le premier syndicat ouvrier et la première ligue de défense des droits humains dans le monde arabe et en Afrique. Ce n'est donc pas par hasard que la première révolution du monde arabe se soit déclenchée en Tunisie.

Avant et après l'accession d'Ennahda au pouvoir, ses représentants ont tenté de remettre en cause les acquis modernistes de la Tunisie ainsi Rached Ghanouchi annonce qu'il ne voit pas d'inconvénient à remplacer l'adoption par le tutorat (la kefala dans la Charia) qui n'assure ni la transmission du nom, ni celle des biens aux enfants, les mères célibataires ont été traitées par une Députée d'Ennahda « d'infamie » et le Ministre de la Femme a déclaré vouloir revenir au mariage orfi (mariage coutumier). Sans compter les réactions tardives des autorités aux agissements d'une violence extrême des salafistes qui ont saccagé des maisons closes à Tunis et occupé les universités pour imposer le port du niqab. Enfin, l'invitation d'un prédicateur Egyptien qui prône, dans un pays qu'il ignore, la pratique barbare de l'excision, justifie le fait de s'inquiéter pour les libertés et l'intégrité physique des citoyens lorsque, stigmatisant les sans emplois, les travailleurs protestataires, un constituant évoque à leur propos le bannissement ainsi que les sanctions corporelles de crucifixion, d'amputation des mains et des pieds en diagonale.

En demandant que la Charia soit source de droit, certains veulent donner un contenu idéologique et rétrograde à la constitution en cours d'élaboration aujourd'hui en Tunisie. Ils veulent faire en sorte qu'elle soit au service d'une idéologie particulière à un groupe, alors qu'une constitution démocratique doit préserver toutes les libertés reconnues à des citoyens égaux et réunir le peuple sans méconnaître sa diversité.

Au cœur du débat et enjeu commun des mouvements islamistes, quelles que soient leurs tendances : le droit des femmes.

Or, les femmes, toutes les femmes, de la région, ont en mémoire les confiscations de leur combat vécues par les algériennes d'abord, par les iraniennes ensuite.

Ce qui est évident c'est que les tunisiennes sont décidées à se battre et l'ont montré car à chaque coup de sonde envoyé par les autorités, la société civile dans son ensemble s'est mobilisée pour les faire reculer. Jusqu'à quand ?

Car les systèmes législatifs dans le monde Arabe reposent sur une asymétrie continue entre le droit des Hommes et des Femmes. La remise en cause de cette asymétrie, de cette inégalité traditionnelle, est considérée comme une menace à l'ordre public. Nous avons procédé à la FIDH à une étude transversale dans les pays en révolution (Tunisie, Egypte, Libye), en évolution (Maroc, Algérie) et en contestation (Bahreïn, Yémen) toujours sanglante et douloureuse comme en Syrie pour nous poser la question de savoir : quel printemps pour les femmes dans le monde Arabe ?

Ce n'est pas seulement un état des lieux ante et post révolutionnaire que nous avons dressé.

C'est de montrer aujourd'hui que les femmes se trouvent au cœur des processus politiques en cours dans la région et qu'elles constituent un enjeu essentiel dans le bras de fer entre modernistes et

conservateurs. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de démocratie sans égalité.

Cette question du statut et de la place des femmes dans la région est la partie visible d'un socle plus vaste, celui du combat pour l'universalité des droits humains. C'est pourquoi il faudrait pouvoir lui consacrer, ensemble, l'énergie des moyens matériels et humains afin qu'ils soient à la hauteur de l'enjeu qu'elles représentent.

La question de l'égalité des sexes et de la liberté des femmes devrait constituer un étalon sans faille pour saisir cette contradiction fondamentale entre la démocratie citoyenne et une république qui veut puiser ses règles et ses lois dans l'idéologisation de la religion.

La communauté internationale, et européenne en particulier, a le devoir de réagir aux changements en cours en prenant en considération la signification et les conséquences du printemps arabe. Nous avons en effet un avenir commun et partageons les valeurs universelles. Je pense en outre que le Centre Nord-Sud, en particulier, est une enceinte idoine pour promouvoir ses valeurs, construire les ponts et développer les partenariats pour soutenir et porter ces valeurs universelles.

Je ne saurai terminer ce témoignage sans poser sur la table cette question par laquelle je suis régulièrement interpellée : comment l'idéologisation du religieux a pu mobiliser massivement, et comment les élites instruites et modernes n'ont pu réagir à cette instrumentalisation ? Bien que nous l'ayons dénoncé régulièrement, on ne peut aujourd'hui mesurer les effets pervers de la « modernité mutilée » menée avec la complicité de pays amis et partenaires, des états de la région, par les Ben Ali, Moubarak et autres Saddam et Bachar. L'islamisme s'est ainsi développé sur le terreau de cette modernité mutilée, à savoir une modernisation économique et sociale privée de modernité politique et qui n'a jamais intégré la laïcité. Il est vrai que ceux qui prônent la laïcité sont mis en accusation et leur appel pour une séparation entre le politique et le religieux est entendu comme athéisme. Ce discours avait été déjà réactivé durant la révolution iranienne et la guerre d'Irak. C'est un discours qui s'alimente des frustrations collectives et c'est l'une des raisons de la longévité des régimes dictatoriaux. L'autre étant la conviction longtemps prônée par les Etats amis et partenaires que ces régimes constituaient un rempart contre l'islamisme. Il s'explique aussi par la faillite de la communauté internationale dans les règlements des conflits, notamment israélo-palestinien et irakien, par le durcissement des politiques d'immigration, les tensions créées par une mondialisation sauvage et la fermeture des frontières à la libre circulation des personnes.

Comment alors penser la démocratie dans nos sociétés bouleversées où le référent religieux s'affirme de plus en plus et est de plus en plus visible ? Je ne pourrai, pour ma part, n'avoir qu'une seule réponse. Dans toute société et en toutes circonstances, la possibilité de jouir de tous les droits fondamentaux, pour tous et sans discrimination, ne peuvent faire l'objet d'une quelconque négociation ou d'un renoncement, quels que soient les idées et les actes d'un adversaire politique. Nous avons déjà fait ce choix avec Ben Ali et nous avons réussi pour la Tunisie et les tunisiens. Nous continuerons.